

Suède: Réforme du régime de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants

Description: Le gouvernement suédois a récemment lancé plusieurs réformes du régime de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Le but est de réduire les risques associés au passage du statut de salarié au statut d'indépendant et de fournir un incitant au lancement d'une activité indépendante.

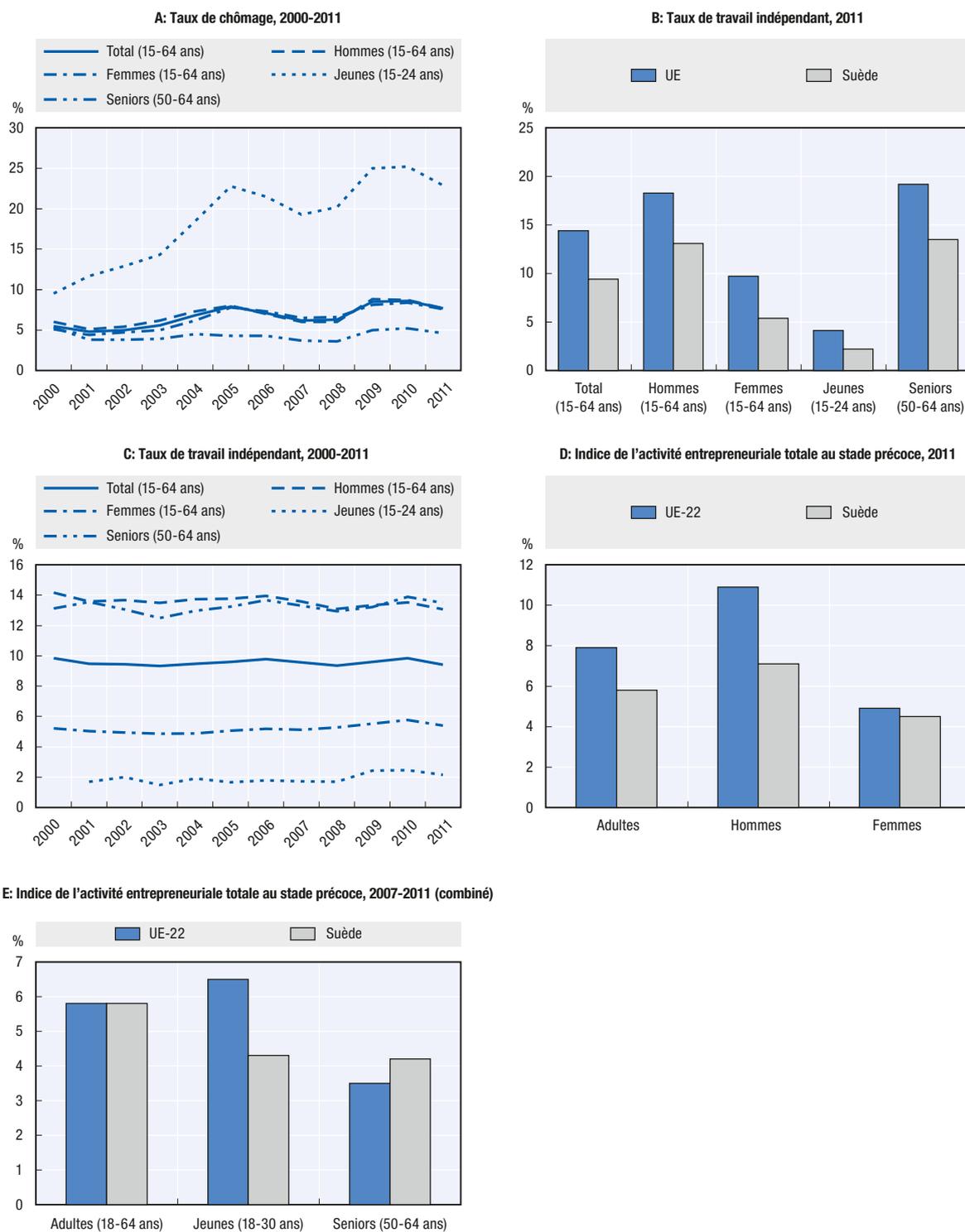
Contexte: Même si la Suède affiche un taux de chômage faible par rapport à d'autres États membres de l'UE, il est relativement haut d'un point de vue historique (diagramme A) et certains groupes sont mal intégrés sur le marché du travail. Ces dernières années, la Suède a entrepris diverses réformes pour soutenir la participation au marché du travail et l'emploi, y compris au niveau des régimes d'allocations de maladie et d'invalidité et de la fiscalité du travail.

Problème abordé: Ces réformes avaient pour principal objectif de créer des règles et des conditions claires en faveur d'un traitement plus égalitaire entre les personnes exerçant un travail indépendant et les travailleurs salariés. Il s'agit d'encourager le travail indépendant en (i) créant des incitants au travail indépendant en veillant à ce que les travailleurs indépendants soient couverts par les prestations sociales et en (ii) réduisant les risques financiers associés à l'embauche de personnel.

Approche: Ces réformes visent à réduire certaines des différences visibles au niveau des droits sociaux entre les indépendants et les salariés, telles que les prestations de sécurité sociale, la couverture de l'assurance-chômage, l'assurance-santé et les prestations parentales et de maternité, afin d'apporter une plus grande sécurité aux indépendants et de réduire certains des risques inhérents à la transition d'un emploi salarié vers le travail indépendant. Les nouvelles mesures prévoient par exemple que les prestations sociales durant les 24 premiers mois de travail indépendant sont fixées au même niveau que celles des salariés exerçant la même activité, avec le même niveau d'instruction et d'expérience. Les modifications du régime de congés parentaux doivent également être synonymes de plus grande égalité entre indépendants et salariés. Le montant du revenu de compensation versé aux parents qui prennent soin d'un enfant malade a en particulier été augmenté pour les indépendants.

Impact: Aucune évaluation formelle de ces mesures n'a encore été entreprise. Cependant, une étude du gouvernement (rapports officiels du gouvernement suédois, 2008) a indiqué que les travailleurs indépendants obtenaient un rendement sur leurs paiements de sécurité sociale sensiblement plus faible que celui des travailleurs salariés. L'étude en a conclu que réduire les cotisations sociales des indépendants serait une solution efficace pour accroître le travail indépendant.

Facteurs de réussite: Cette politique agit sur les risques et les incitants au travail indépendant. Elle peut être particulièrement payante pour les femmes, sachant que des études empiriques ont montré que ces dernières sont souvent plus réfractaires à la prise de risques (Croson et Gneezy, 2009).

Graphique 10.26. **Données relatives à l'entrepreneuriat et au travail indépendant en Suède**


Sources: Diagramme A. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme B. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2011; Diagramme C. Eurostat, Enquête sur les forces de travail, 2000-2011; Diagramme D. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2011; Diagramme E. Présentation tabulaire spéciale de l'enquête sur la population adulte du Global Entrepreneurship Monitor, 2007-2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933020312>



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Suède: Réforme du régime de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-38-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.